

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 mai 2023 A 20 HEURES 30



Délibération n° 2023 05 15-05 : FONCIER-
Attribution d'une subvention à la société
ALLIADE HABITAT pour la construction de 20
logements locatifs sociaux dans le cadre de
l'opération immobilière de la société
PRIMALOGE, rue du Dronaud.

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 06/05/2023
En exercice :	33	
Présents :	26	Affichage de la convocation : 06/05/2023
Pouvoirs :	4	
Votants :	30	Affichage du compte rendu : 16/05/2023
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Geneviève HECTOR, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMIN, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Isabelle VIDAL, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Véronique DUMAS, Aline DURAND, Roland BADOIL, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU.		
Absents ayant remis pouvoir:		
Sandrine ARNAUD donne pouvoir à Aline DURAND Sylvère MATHIEU donne pouvoir à Roland BADOIL Sylvie RAZY donne pouvoir à Philippe LARGE Jean-Pierre NEMOZ donne pouvoir à Daniel JULLIEN		
Absents ou excusés :		
Chantal BERTHILLON Gerbert RAMBAUD Joao DA ROCHA		

M BOUKACEM Safi est nommé secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que la société PRIMALOGE a obtenu un permis de construire le 20 avril 2022 pour une opération immobilière de 41 logements sur un terrain situé 25, rue du Dronaud.

La société PRIMALOGE a conclu un contrat de réservation avec la société ALLIADE HABITAT, bailleur social, sur l'acquisition en VEFA de 20 logements locatifs sociaux de type T4, d'une surface habitable comprise entre 87 m² et 92 m², et se composant de 5 PLAI, 6 PLUS et 9 PLS.

Afin de soutenir la production de logements sociaux sur le territoire de la commune de Vaugneray, et dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'accorder une subvention de 2 000 € par logement à la société ALLIADE HABITAT pour les 20 logements locatifs sociaux, soit la somme de 40 000 €.

Monsieur le Maire précise que cette somme de 40 000 € sera déductible du prélèvement opéré annuellement sur les ressources fiscales de la commune au titre de l'article L. 302-7 du code de la construction et de l'habitation.

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :*

**30 suffrages exprimés : 30 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

DÉCIDE d'accorder une subvention de 40 000 € à la société ALLIADE HABITAT pour la construction de 20 logements locatifs sociaux du programme immobilier PRIMALOGE, sis 25, rue du Dronaud ;

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 mai 2023 A 20 HEURES 30



Délibération n° 2023 05 15-05 : FONCIER -
Attribution d'une subvention à la société
ALLIADE HABITAT pour la construction de 20
logements locatifs sociaux dans le cadre de
l'opération immobilière de la société
PRIMALOGE, rue du Dronaud.

- DIT QUE** le versement de cette subvention interviendra à compter du dépôt de la déclaration d'ouverture de chantier ;
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à la mise en place de cette subvention ;
- DIT QUE** la dépense correspondante sera imputée budget principal.

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
et de la publication en mairie **23 MAI 2023**

Le secrétaire **23 MAI 2023**
Safi BOUKACEM

Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire
Daniel JULLIEN



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Délibération n° 2023 05 15-05: FONCIER- Attribution d'une subvention

Objet de l'acte : à la société ALLIADE HABITAT pour la construction de 20 logements
locatifs sociaux dans le cadre de l'opération immobilière de la société
PRIMALOGE Rue du Dronaud

.....
Date de décision: 15/05/2023

Date de réception de l'accusé 23/05/2023

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2023051505_05

Identifiant unique de l'acte : 069-200047785-20230515-2023051505_05-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5 .6

Finances locales

Subventions

Autres subventions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : mai delib 5.pdf (99_DE-069-200047785-20230515-2023051505_05-
DE-1-1_1.pdf)